



Saint-Ouen, le 14 février 2025

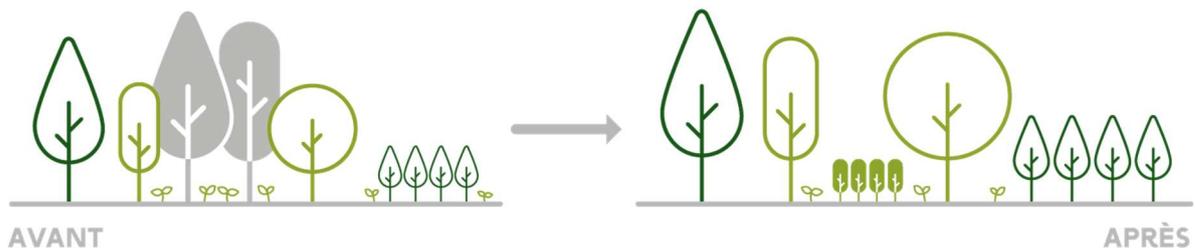
FORÊT RÉGIONALE DE BRÉVIANDE

DÉCRYPTAGE DES TRAVAUX

Un chantier vient de démarrer en forêt régionale de Bréviande, dans le bois des Uselles, le long de la Route départementale 82. Les travaux sont pilotés par l'Office national des forêts, en partenariat avec Île-de-France Nature, en charge de l'aménagement et de la gestion de cette forêt.

L'intervention, programmée dans le cadre du document d'aménagement forestier (voir encadré), consiste à prélever plusieurs arbres sur le principe de la « Sylviculture mixte à couvert continu » ou « Futaie irrégulière ».

Ce mode de gestion prévoit à l'intérieur des parcelles et à plusieurs années d'écart, le prélèvement d'une certaine proportion d'arbres, de façon à **conserver un couvert forestier continu**. Par conséquent les parcelles ne sont jamais mises à « nues » et il n'y a pas de coupe à blanc). Au contraire, l'objectif recherché est de pérenniser un boisement comportant à la fois des jeunes tiges issues de rejets ou de semis naturel, des arbres adultes et de vieux arbres. Dans cette perspective des coupes d'amélioration sont nécessaires pour maintenir une diversité des essences, maintenir de bonnes conditions au sol (espace et lumière) afin de garantir le développement des arbres d'avenir mais aussi maintenir les arbres remarquables et ceux qui hébergent de nombreux animaux (ex arbres creux).



L'aménagement forestier, un document de gestion pour la pérennité de la forêt

L'aménagement forestier est la feuille de route sur laquelle s'appuient l'Office national des forêts (ONF) et Île-de-France Nature pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (travaux forestiers, coupes de bois, plantations, implantation de cloisonnements) sur l'ensemble du massif. L'enjeu de ce document de gestion est la pérennité de la forêt.

Il doit concilier le renouvellement des peuplements avec l'accueil du public, la protection des richesses écologiques et la production de bois de qualité. Ce document est planifié pour plusieurs décennies car la forêt se gère sur le temps long.

Pour la Forêt régionale de Bréviande, il est planifié de 2014 à 2028.

Réalisation des travaux

Ces chantiers sont réalisés par des entreprises de travaux forestiers qui ont acheté les bois sélectionnés par l'ONF. Ces entreprises, tenues de respecter le Cahier National des Prescriptions d'Exploitation Forestière (CNPEF), sont étroitement surveillées par l'Office. Le bois est trié en fonction du type d'essence et de sa qualité. Il est utilisé en bois d'œuvre, en bois d'industrie (papier, panneaux) ou en bois de chauffage.

Calendrier des travaux

La durée des travaux dépend du nombre d'arbres à prélever, des conditions météorologiques, mais aussi des contraintes logistiques et techniques des différents exploitants. Ces travaux seront suspendus entre le 1^{er} mars et le 30 juillet 2025, pour ne pas gêner la nidification. Ils reprendront ensuite. Les bois seront stockés en bordure des chemins avant d'être évacués par les exploitants. La remise en état interviendra à la fin de l'exploitation. Entre le début des coupes et l'enlèvement de tout le bois, plusieurs mois peuvent s'écouler. Des panneaux sur place informeront le public pour rappeler les règles de sécurité.



Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux et de grimper sur les tas de bois.

Pour en savoir plus :

« GESTION FORESTIÈRE, concilier accueil du public, biodiversité et renouvellement »

<https://www.iledefrance-nature.fr/wp-content/uploads/2024/03/IDF-Nature-Plaquette-thematique-Gestion-Forestiere-WEB.pdf>

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS